

**FONDATION PEDIATRIQUE DE KIMBONDO**

B.P.7245 KINSHASA 1,

Route Telecom, parcelle N° 6661

E-MAIL : [pere.hugo@yahoo.fr](mailto:pere.hugo@yahoo.fr) Tél 00243 816907184

**MONT NGAFULA KIMBONDO**

Fondation Pédiatrique de Kimbondo  
**PLAN QUINQUENNAL 2017-2021**

Kimbono 16 novembre 2016

## Objectif du document

- Définir stratégies, modes et moyens pour garantir la durabilité de la FPK dans le respect de ses principes fondateurs liées à l'accueil et à la substantielle gratuité des prestations pour la population et les enfants en particulier.
- Nécessité/opportunité de posséder un document de synthèse qui définisse avec clarté les activités et les objectifs qui, étant établis et approuvés par le CdA, représentent les points de référence sur lesquels la structure opérationnelle doit aligner la gestion quotidienne
- Nécessité de clarté et partage des stratégies, modalités et objectifs, entre FPK, qui doit les mettre en place, et les principaux donneurs qui doivent garantir les financements nécessaires
- Nécessité d'avoir une planification de référence, c'est-à-dire clarté sur les réalisations envisagées et leur priorité, et la possibilité d'orienter d'éventuels nouveaux supporteurs pour éviter des situations « d'exécution anarchique »
- Le Plan répond aussi à la nécessité d'intervenir sur les problèmes soulignés par l'évaluation faite par Misereor en septembre 2015
- Enfin, un document de Plan approuvé par le CdA garantit transparence et stabilité au parcours choisi par la FPK, et permet l'engagement d'autres donneurs avec clarté et respects des rôles respectifs

## Considérations générales

- Le PPL s'applique sur le périmètre organisationnel de la Pédiatrie en tant que partie sanitaire et partie accueil. Contrairement aux documents du budget il comprend le pôle agrovétérinaire et l'école St Claret qui fonctionnent et sont gérés comme entités séparés.
- Le backup reconduit à la charte des principes et aux lignes directrices stratégiques qui caractérisent depuis plusieurs années l'orientation de la FPK
- Le PPL 2017-2021 sera complété par le document du Budget 2017 qui sera finalisé avant la fin de l'année qui établit les limites générales de dépenses en détails par chapitre et par mois. Il sera également finalisé un Plan d'Action 2017 qui définit les activités de façon plus détaillée par les objectifs qualitatifs et quantitatifs
- En ce qui concerne les nouvelles réalisations qui vont au-delà des activités ordinaires et des projets spécifiques, le Plan contient une liste qui précise priorité et année supposée de la réalisation. Pour cette typologie d'activités, les critères selon lesquels les activités doivent démarrer exclusivement en présence de financements spécifiques dédiés restent toujours valables.

# Objectifs stratégiques des années 2017-2021

## OBJECTIF N°1 DURABILITE

### GESTION

- Poursuivre l'évolution de la **gouvernance** en cours
- Compléter, approuver et rendre effective nouvelle **structure opérationnelle** avec claire définition des rôles et responsabilités
- Suivi du respect de **budget**
- Attribuer à chaque direction même la responsabilité de l'exécution du budget du personnel
- Renforcer et améliorer processus et instruments de **contrôle** (ex. comptabilité et rapports)

### CONTROLE DU NOMBRE

- Définir des **règles** claires pour l'accueil
- Définir et appliquer processus et procédures de **réinsertion familiale contrôlée**
- Projet éducatif comme instrument d'**insertion sociale** des grands

### AUTOFINANCEMENT

- Développer projet agricole comme instrument principal d'**autosuffisance**
- Mettre en place un processus clair pour le paiement des **ticket sanitaire**, compris dentisteria, qui permet un réel contrôle assurant le respect des objectifs fixés
- Développer toutes les activités sources de **revenus** ou de **couverture** de besoins
- Développer le potentiel interne de « génération revenu » en considérant les jeunes pour **leurs capacités** et non comme un problème

# Objectifs stratégiques des années 2017-2021

## OBJECTIF N°2 QUALITE

### GESTION

- Améliorer les soins de santé des enfants logés dans les maisons
- Améliorer la surveillance des comportements non conformes au code de déontologie de la FPK
- Acquérir le « **know how** » mis à disposition par les amis européens
- Augmenter et optimiser les possibilités de **formation**
- Acquérir une plus grande **conscience** du propre rôle
- Coordonner, aligner et uniformiser toutes les **contributions potentielles** provenant des volontaires

### RESSOURCES HUMAINES

- Optimiser les **ressources humaines** à disposition
- Optimiser le **choix** des nouvelles ressources
- Maximiser l'instrument de **formation**
- Se concentrer sur la **communication** et sur le partage des objectifs
- **Responsabiliser** réellement le personnel de la structure

### PROJETS

- Finaliser et poursuivre les projets généraux d'amélioration de la **qualité** (ex. Projet hygiène) et **d'efficacité sanitaire**
- Aligner la structure avec les lois du Congo
- Améliorer les structures
- Développer les systèmes qui permettent d'optimiser modes et temps des prestations (ex. Informatisation)
- Développer aspects organisationnels pour plus d'efficacité (ex. gestion achats /dépôts)

# Objectifs stratégiques des années 2017-2021

## OBJECTIF N°3 CROISSANCE

### RESPECT DE LA MISSION

- Garantir, améliorer et **augmenter les services** médicaux et intensifier les activités de prévention au service des plus nécessiteux

### INTEGRATION

- **Intégration** dans le système sanitaire congolais dans le respect d'une **indépendance** de gestion propre
- Développer des **accords** paritaires avec d'autres structures (ex. accord avec Monkole)
- Partager avec les structures sanitaires de la région le potentiel de **formation**

### EQUILIBRE

- Evaluer les réelles **nécessités** de la population
- Considérer notre propre **potentiel**
- Finaliser les nouveaux projets avec la couverture, de même que les **coûts** de gestion de la phase de start-up après la réalisation
- Développer les projets capables d'obtenir une **économie** des coûts de gestion

# Objectifs stratégiques des années 2017-2021

## OBJECTIF N°4 EQUILIBRE ECONOMIQUE

### COUTS

- Développer la sensibilité sur les contrôle des coûts (ex. rien n'est du et chaque donation est le fruit d'un sacrifice)
- Utiliser nos propres ressources là où il est possible de réduire l'aspect « assistance » (ex. produits alimentaires de pole agricole à la place des fournitures INALCA))
- Planifier les couts mensuels en fonction du budget à disposition
- Développer processus et procédures appropriées pour le contrôle des **couts**

### REVENUS

- Contrôler l'application correcte des procédures qui permettent de gérer les tickets sanitaires
- Maximiser l'utilisation des équipements représentant des sources potentielles de revenus (ex. Electrophorèse, EEG, Ozonothérapie, Dentisterie, Cardiologie)
- Permettre le start-up effectif des activités du pôle agricole

### FINANCEMENTS

- Développer nos propres capacités de récolte de fonds y compris capacité de conception, demande de financements et rapports.
- Utiliser la communication pour fidéliser les donateurs actuels et pour en rechercher de nouveaux
- Consolider le rapport avec les donateurs habituels à travers transparence et respect des engagements
- Maximiser dons matériel

# Projets 2017-2021

		titre	description	priorité	année
<b>RENFORCEMENT</b>	<b>EAU</b>	<b>Aménagement station pompage Matchiuko</b>	aménagement cuves et alimentation électrique	HAUTE	2017
		<b>Apporter une alternative à Matchiuko d'approvisionnement</b>	réparer vieux puits et de construire un nouveau	MOYENNE	2019
	<b>ENERGIE</b>	<b>Installation photovoltaïque Pédiatrie</b>	installation photovoltaïque pour Pédiatrie (120 kW)	HAUTE	2017
		<b>Déplacement G/E principaux</b>	déplacement et activités civiles de préparation pour FV	HAUTE	2017
		<b>Aménagement installation électrique phase 4</b>	aménagement installations électriques pavillons	BASSE	2017
		<b>Installation photovoltaïque NZIMBI</b>	installation photovoltaïque pour maison garçons (5 kW)	MOYENNE	2018
	<b>PROJETS SPECIAUX</b>	<b>Projet Educatif</b>		HAUTE	2017
		<b>Pole agricole</b>	Projet independent	HAUTE	2017
		<b>Projet NEONATOLOGIE</b>	projet structurel et organisationnel	HAUTE	2017
		<b>Projet Epylessie</b>		HAUTE	2017
		<b>Projet Drepanocitosi</b>		HAUTE	2017
		<b>Progetto IGIENE</b>		HAUTE	2017
		<b>Projet Pharmacie</b>		HAUTE	2017
		<b>Projet maintenance</b>	Réorganisation entrepôts/approvisionnement de l'Italie/container/int	HAUTE	2017
	<b>RATIONALISATIONS</b>	<b>Rationalisation des installations</b>		MOYENNE	2017
		<b>Chambre froide entrepôt PAM</b>	chambre froide, étagères	HAUTE	2018
		<b>RX upgrading</b>		HAUTE	2018
		<b>Réfection pavillon cardiologie</b>		MOYENNE	2017
		<b>Réfection casa Bondeko</b>		MOYENNE	2018
		<b>Achèvement aménagement casa Laura</b>		MOYENNE	2018
		<b>Système détection présences</b>		HAUTE	2017
	<b>SPORT</b>	<b>Terrain de sport 2ème phase</b>	barrière de retenue terrain à gradins	BASSE	2018
		<b>Terrain basket et volley</b>		BASSE	2019
	<b>NOUVELLES REALISATIONS</b>	<b>Nouveau Pavillon chirurgie maternelle</b>	réalisation nouveau pavillon	HAUTE	2017
		<b>Renforcement et régulation eaux de pluie phase 3</b>	canalisation et contrôle des eaux de pluie jusqu'à Matchiuko	HAUTE	2017
		<b>Bureaux</b>		MOYENNE	2018
		<b>Système informatique</b>	câblage LAN, Sw, server, tablettes électroniques, scanner et PC	HAUTE	2017
		<b>Morgue</b>		MOYENNE	2017
		<b>Cafétéria personnel</b>	réalisation sur le terrain à l'extérieur de l'entrée	BASSE	2017
		<b>Ecoles professionnelles et centre de shopping</b>	professionnelles	BASSE	2019
		<b>Déplacement Pavillon A</b>	réalisation nouveau pavillon et aménagement photovoltaïque	MOYENNE	2020
		<b>Résidence médecins et personnel de direction</b>		MOYENNE	2019

# BACK-UP

# CHARTRE DES PRINCIPES DE LA FPK



## ACCUEIL TOTAL

- ART. 1 – La FPK accepte tout individu mineur en état de nécessité, indépendamment de toute autre connotation ou caractéristique.
- ART. 2 – La FPK fournit aux jeunes qu'elle héberge protection, couverture des besoins primaires physiques (assistance sanitaire, nourriture, logement, vêtements) ainsi qu'éducation à la vie et scolarisation, en accord avec ses principes de base (défendre la vie et valoriser la dignité et l'unicité de la personne humaine)



## GESTION DES NOMBRES ET REINSERTION

- ART. 3 – La FPK doit être considérée comme un lieu de remplacement de la famille dans tous les cas où cela est strictement nécessaire. Par conséquent on consacrera une attention particulière à la réinsertion des jeunes dans la société en leur garantissant le respect des droits et des besoins, réinsertion qui, dans le respect des lois de la RDC, devra prévoir la capacité à l'autosuffisance à 18 ans.



## CARACTERISTIQUES

- ART. 4 – La FPK est un organisme indépendant, impartial et neutre
- ART. 5 – La FPK se réserve le droit de fixer des règles de comportement applicable à toutes les personnes hébergées et aux collaborateurs, ainsi que la faculté de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect de ces règles.



## TRANSPARENCE ET ETHIQUE

- ART. 6 – La FPK s'engage à utiliser ses propres ressources financières dans le seul et unique but d'atteindre les objectifs de son statut. Par conséquent, la gestion financière est caractérisée par l'amélioration continue de l'efficacité et de l'efficacé et par une totale transparence.
- ART. 7 – La FPK veut être un employeur éthique et responsable et s'engage donc à garantir à ses collaborateurs le plein respect des lois, la tutelle des droits, une rémunération appropriée et un cadre de travail confortable et stimulant.

# OBJECTIFS STRATEGIQUES ET LIGNES DIRECTRICES OPERATIONNELLES

ORGANISATION ET RAPPORTS AVEC LES STAKEHOLDERS	<b>Governance</b>	Définition et « blindage » de la <b>Mission</b> et finalisation d'une structure appropriée de « <b>governance</b> » pour garantir la durabilité dans le respect des principes de base
	<b>Organisation</b>	Achèvement, légitimation, prise en charge et mise en œuvre de la <b>Nouvelle Structure organisationnelle</b>
	<b>Intégration</b>	<b>Intégration</b> dans le système sanitaire et d'accueil congolais dans le respect des principes de base et de l'indépendance de décision et de gestion
	<b>Communication</b>	Développement d' <b>instruments de communication</b> appropriés et dialogue avec tous les stakeholders
QUALITE ET COUVERTURE DE L'ETAT DES BESOINS	<b>Personnel</b>	Adaptation et rationalisation des <b>effectifs du personnel</b> pour faire face aux nouvelles activités et améliorer les standards de qualité.
	<b>Formation</b>	Développement des rapports avec les institutions sanitaires européennes pour tout ce qui concerne la <b>formation</b> , les fournitures et le support en général
	<b>Structures</b>	Rationalisation des structures actuelles et <b>nouvelles réalisations</b> , dans le respect de l'analyse des besoins, en fonction de la capacité de gestion selon les standards de qualité appropriés et de la disponibilité de la couverture financière nécessaire
	<b>Projets spéciaux</b>	Solution des problématiques majeures à travers des projets spéciaux
EFFICIENCE ET INDEPENDANCE ECONOMIQUE	<b>Contrôle des frais</b>	Renforcement des instruments et méthodes de contrôle des frais et finalisation des projets d'économie de gestion
	<b>Autofinancement</b>	Augmentation des activités actuelles et identification /développement de nouvelles activités en mesure de contribuer à l' <b>autosuffisance</b> des structures et/ou de garantir une occupation aux jeunes en âge de travailler
	<b>Fund raising</b>	Développement des capacités d'accès, de la part de la Pédiatrie, aux <b>sources de financement</b> nationales et internationales pour le développement et la fidélisation des donateurs en nature

# ORGANISATION ET RAPPORTS AVEC LES STAKEHOLDERS

**GOVERNANCE** – Définition et « blindage » de la Mission et finalisation d'une structure appropriée de « governance » pour garantir la durabilité dans le respect des principes de base

Révision statut pour garantir le respect de la charte des principes	Rationalisation Organe de Direction et processus décisionnel avec participation directe HFK	Unification des propriétés et des biens liés à l'utilisation spécifique	Définition de la charte des besoins de la zone environnante et consécutive Planification Sanitaire	Achèvement de l'alignement entre Mission et structure/activité (ex. projet éducatif)
---	---	---	--	--

**ORGANISATION** – Accomplissement, légitimation, prise en charge et mise en œuvre de la Nouvelle Structure organisationnelle

Séparation organisationnelle et comptable des 4 piliers de la Pédiatrie : SANTE – ACCUEIL – INSTRUCTION – POLE AGRICOLE	Définition structure organisationnelle et responsabilités (ex. Job Description), légitimation et prise en charge	Complète mise en œuvre et intégration du processus décisionnel et de « contrôle de gestion »	Finalisation et mise en œuvre du Manuel organisationnel et des procédures de gestion
---	--	--	--

**INTEGRATION** – Intégration dans le système sanitaire et d'accueil congolais dans le respect des principes directeurs de base et de l'indépendance de décision et de gestion du FPK

Vérification dimensionnement/positionnement correct partie sanitaire	Maximisation des Activités de service sanitaire pour les autres structures de la zone environnante (vaccin, sang, oxygène, etc.)	Coordination avec les autres structures sanitaires, d'accueil, de professionnalisation et réinsertion sociale de la zone environnante	Améliorer les rapports institutionnels pour obtenir subventions gouvernementales et garantie de sécurité
--	--	---	--

**COMUNICATION** – Développement d'instruments de communication appropriés et dialogue avec tous les stakeholders

Publication périodique d'un journal pour le personnel, pour informer, renforcer le sens d'appartenance et le partage des choix	Publications et actions destinées à optimiser et homogénéiser le comportement des volontaires/visiteurs de la Pédiatrie	Développement du site dédié et utilisation des <i>sociaux networks</i> en ligne avec tous les supporteurs	Préparation matériel d'information sanitaire pour la population	implication du personnel dans le processus de rationalisation (PRIME DE RESULTAT)
--	---	---	---	---

# QUALITE ET COUVERTURE DE L'ETAT DES BESOINS

**PERSONNEL** - Adaptation et rationalisation des effectifs du personnel pour faire face aux nouvelles activités et améliorer les standards de qualité.

Régularisation contractuelle des travailleurs et alignement de la structure salariale sur le code du travail congolais

Optimisation du nombre et de la distribution du personnel

Programme d'encouragement sur trois niveaux (Prime de Résultat)

Standardisation du processus de sélection et d'embauche du personnel

Respect de la définition des postes et des procédures et éventuelles actions disciplinaires

**FORMATION** - Développement des rapports avec les institutions sanitaires européennes pour tout ce qui concerne la formation, les fournitures et le support en général

Développer et coordonner la potentialité de la formation sanitaire dérivant de l'ensemble des supporteurs

Développer les rapports et les échanges d'informations/expériences avec d'autres centres congolais et européens

Se proposer comme centre de services de formation sanitaire pour d'autres structures de la zone environnante

Finaliser un plan de formation pour toutes les activités avec les priorités correspondantes

**STRUCTURES** - Rationalisations des structures actuelles et nouvelles réalisations, dans le respect de l'analyse des nécessités, en fonction de la capacité de gestion selon les standards de qualité appropriés et de la disponibilité de la couverture financière nécessaire

Gestion des améliorations des structures existantes dans le cadre de projets spéciaux (ex. Casa Patrick, Néonatalogie)

Finaliser nouvelles structures en fonction des niveaux de qualité obtenus et dans le cadre économique/financier général

Poursuivre la fidélisation du financeur de nouvelles structures pour la couverture de leurs frais de gestion

Optimiser la gestion des réalisations avec qualification des entreprises et contrat spécifique

**PROJETS SPECIAUX** – Solution des problématiques majeures à travers des projets spéciaux

Projet éducatif

Projet Casa Patrick

Projet Néonatalogie

Projet thérapie intensive

Projet entretien

# EFFICIENCE ET INDEPENDANCE ECONOMIQUE

## **CONTROLE DE FRAIS** – Renforcement des systèmes/méthodes/initiatives pour le contrôle des frais et finalisation des projets d'investissement qui comportent une économie des frais de gestion

Optimisation processus et instruments de monitoring sur les principales typologies de frais (alimentaire, médicaments, carburants, entretien)

Finalisation des projets photovoltaïque

Rationalisation magasin PAM et cuisines

Commandes-cadre annuelles grands fournisseurs avec paiement direct de la Pédiatrie

Finalisation services pour salariés qui comportent investissements et économie des frais de gestion

Régularisation et gestion flux matériel et pièces rechange de l'Italie et gestion entrepôt

## **AUTOFINANCEMENT** - Augmentation des activités actuelles et identification /développement de nouvelles activités en mesure de contribuer à l'autosuffisance des structures et/ou de garantir une occupation aux jeunes en âge de travailler

Renforcement de la capacité productive du pôle agricole et des canaux commerciaux nécessaires

Fourniture de services pour les structures sanitaires de la zone environnante (rechargement bouteilles oxygène, poches de sang et dérivés du sang, centre vaccination)

Implication des structures sanitaires de la région dans les programmes de formation

Définition des critères de gratuité à savoir paiement ticket par visite dans le respect des principes fondateurs et en accord avec les lois congolaises et augmentation des activités sanitaires payantes (dentisterie, kiné, etc.,)

Utilisation des structures scolaires pour cours du soir pour adultes

Activités manufacturières coordonnées avec projet éducatif

Vente matériel envoyé par l'Italie et qui n'est pas nécessaire à la Pédiatrie

## **FUND RAISING** -Développement des capacités d'accès aux sources de financement nationales et internationales pour le développement et fidélisation des donateurs en nature

Développement propres capacités de réaliser des projets qui permettent l'accès aux sources de financements nationales et internationales

Fidélisation des donateurs en nature

Consolidation rapports avec donateurs habituels et organismes financeurs

Promotion adressée à donateurs occasionnels